

Arras, le 26 novembre 2019

## L'amélioration du parc privé de logements dans le Pas-de-Calais se poursuit

Fabien SUDRY, préfet du Pas-de-Calais, a réuni, ce jour, les acteurs de la rénovation du parc privé dans le département du Pas-de-Calais. Cette réunion s'inscrit dans le cadre d'une approche complète du service de l'habitat, après différentes réunions consacrées au logement social, à la lutte contre l'habitat indigne dans le cadre du Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne et à la prise en compte des publics défavorisés (PDALHPD).

### Des financements renforcés

Au bénéfice des propriétaires occupants modestes, des bailleurs privés et des syndicats de copropriété du département du Pas-de-Calais, le budget d'intervention de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) a augmenté de 27% par rapport à 2018, pour s'établir à **27,4 M€**.

Il conforte les deux priorités nationales : la lutte contre la précarité énergétique et la lutte contre les fractures sociales et territoriales.

Les objectifs fixés seront dépassés avec plus de **4400 logements réhabilités**. Le programme « Habiter Mieux », dédié notamment à la rénovation thermique et à l'adaptation au handicap, est particulièrement dynamique.

### Un accompagnement au plus près des territoires

Dans le cadre des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), les collectivités relaient les orientations de l'ANAH. On dénombre 28 OPAH en cours ou à venir. Cette dynamique s'accompagne d'un renforcement des moyens pour l'accompagnement des territoires, notamment dans le cadre des démarches « Action Cœur de Ville » et « Logement d'abord ». En 2019, 1,8 M€ sont dédiés à l'ingénierie territoriale.

### Une qualité de service améliorée

Une véritable démarche de simplification et de modernisation des procédures a été engagée, à l'image du service en ligne [monprojet.anah.gouv.fr](http://monprojet.anah.gouv.fr). Près de 92 % des dossiers sont dématérialisés et le délai de traitement moyen est réduit de 50 % par rapport à la moyenne nationale. Dans le cadre des OPAH, l'accompagnement a permis d'améliorer le service rendu aux demandeurs. Le réseau des partenaires directement en contact avec les bénéficiaires (ANRU, ANIL, Action Logement, EDF, GDF Suez...) est également source d'efficacité.